Insee Analyses
Bretagne
N° 17
Avril 2015

À l'échelle européenne, des conditions de vie plutôt favorables dans les agglomérations bretonnes

Comparées aux villes européennes de même taille, les agglomérations bretonnes sont étendues, très peu denses et possèdent des logements plus spacieux. Le nombre important d'étudiants à Rennes et Brest et de personnes âgées à Lorient, Saint-Brieuc et Vannes engendre une plus forte proportion de personnes vivant seules par rapport au niveau européen. Dans ces agglomérations très étalées, la voiture tient une part prédominante comme à Lorient, Vannes, Saint-Brieuc et Quimper. En revanche, l'usage des transports en commun ou déplacements doux à Rennes et Brest est comparable à la moyenne européenne.
D'un point de vue économique, la situation est également contrastée dans les agglomérations bretonnes, la part de chômeurs y est relativement plus basse mais le revenu médian est plutôt faible sauf à Rennes et Vannes. Enfin, les principales villes de la région Bretagne sont globalement bien pourvues en équipements culturels et moins exposées à l'insécurité.

Adeline Clausse, Insee

La Commission européenne et Eurostat ont lancé en 1999 le projet « audit urbain » afin de recueillir des informations sur les modes de vie des habitants de plusieurs centaines de villes de l'Union européenne. En Bretagne, six espaces urbains sont concernés et répartis dans trois classes de population sur les cinq existantes[1] : Rennes Métropole, Brest Métropole Océane, Lorient Agglomération, Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor, Vannes Agglo et Quimper Communauté.

1 - *Cf. méthodologie*

Des agglomérations bretonnes étendues et peu denses

De façon générale, les agglomérations françaises sont très étendues comparées à leurs consœurs européennes. Elles occupent ainsi en moyenne 240 km² en France pour seulement 180 km² en

1 Des densités bretonnes faibles, très éloignées des niveaux européens

Caractéristiques des agglomérations bretonnes comparées à la moyenne européenne des classes correspondantes

	Classe 3		Classe 2					Classe 1	
	Rennes	Moyenne européenne	Brest	Lorient	Vannes	Saint-Brieuc	Moyenne européenne	Quimper	Moyenne européenne
Population	398 300	321 300	207 200	185 600	131 300	114 500	157 700	86 500	75 400
Âge médian de la population	34	40	37	43	41	41	40	41	40
Densité *(hab/km²)*	651	2 968	952	394	252	460	1 942	300	1 520
Surface habitable *(m² / habitant)*	42	37	46	48	47	47	37	48	33
Ménages d'une personne *(%)*	42	36	44	39	38	38	33	44	31
Déplacements domicile-travail en voiture ou en motocycle *(%)*	62	59	70	81	83	83	63	80	60
Revenu annuel médian disponible des ménages (€)	29 400	22 000	25 700	26 700	29 900	27 300	23 900	26 500	22 200
Population active sans emploi (%)	10	11	13	12	10	11	11	11	12

Source : Eurostat, Audit urbain (la période couverte s'étend de 2008 à 2012 selon les indicateurs et selon les pays).

Europe. En Bretagne, cette caractéristique est encore plus marquée. En effet, Rennes occupe une surface de 610 km², soit le triple de la surface moyenne des agglomérations européennes appartenant à la même classe. Lorient, Vannes et Quimper s'étendent, pour leur part, sur des superficies doubles des moyennes européenne et française de leur catégorie.
Installées sur de vastes territoires, les agglomérations bretonnes sont donc nettement moins denses que leurs consœurs européennes. Rennes a une densité quatre fois moindre que celle de la moyenne européenne de ses homologues *(figure 1)*. Quimper, Lorient, Vannes et Saint-Brieuc abritent de 250 à 460 habitants au km², très en dessous des moyennes nationale et européenne des « villes » comparables.

Figures 2, 3 et 4 : note de lecture
Les agglomérations sont classées relativement entre elles par rang croissant, du moins positif au plus positif, pour chaque indicateur. Ce rang est comparé au rang médian européen qui coupe le nombre d'agglomérations en 2 parties égales (50 %).

Des logements plus spacieux dans les agglomérations bretonnes

Cette forme urbaine déconcentrée, typique des agglomérations françaises et accentuée en Bretagne, reflète le mode de vie des habitants, leur type de logement et leurs moyens de transport.
Ainsi, dans ces agglomérations, les Bretons bénéficient d'une surface moyenne par habitant de 46 m², supérieure à la moyenne européenne (36 m²) et à la moyenne nationale (42 m²).

2 **Des temps de trajets domicile-travail relativement longs pour Rennes**

Comparaison de Rennes à des agglomérations françaises similaires

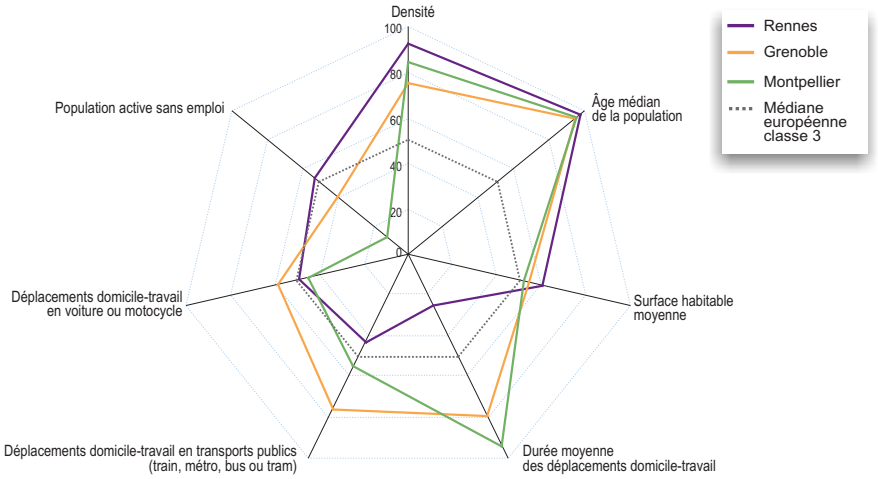

Lecture : la métropole rennaise se situe dans les 5 % des villes les plus jeunes (sur les 68 villes répondantes de la classe 3). En revanche, Rennes se situe dans les 30 % des villes ayant un temps de déplacement domicile-travail le plus long.
Source : Eurostat, Audit urbain

3 **Brest plus jeune que Lorient, Vannes et Saint-Brieuc**

Positionnement des agglomérations bretonnes de 100 000 à 150 000 habitants

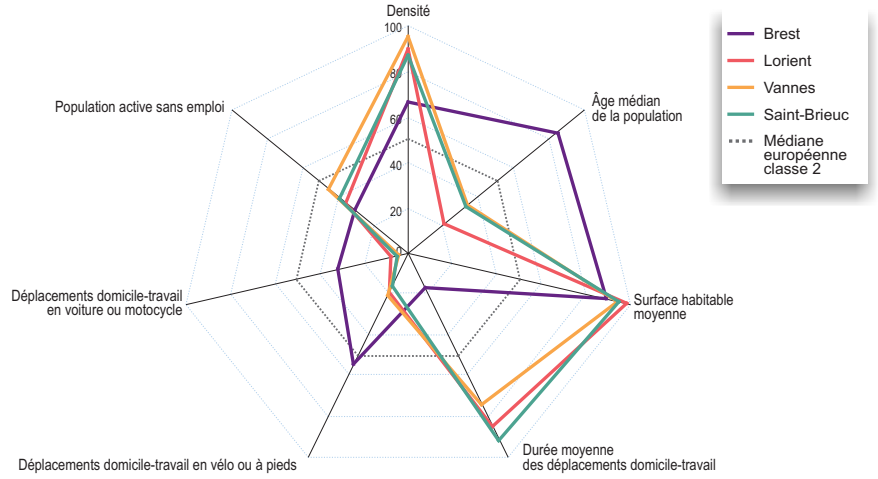

Lecture : Brest fait partie des agglomérations européennes les plus jeunes. À l'inverse, Lorient, Vannes et Saint-Brieuc font partie des populations les plus âgées.
Brest se démarque aussi pour ses déplacements domicile-travail en vélo ou à pieds avec un rang supérieur à la médiane européenne.
Source : Eurostat, Audit urbain

À Quimper, Lorient, Saint-Brieuc et Vannes, entre 58 % et 65 % des habitants vivent en logement individuel. Ils sont proportionnellement plus nombreux que leurs homologues vivant dans les agglomérations de la même classe. La situation est inverse à Brest et à Rennes, où les habitants vivent majoritairement en logements collectifs (respectivement 59 % et 64 %) contrairement aux villes européennes de taille comparable (46 % et 50 %).
La proportion de ménages urbains vivant dans des logements sociaux est pratiquement deux fois plus importante en France qu'à l'échelle européenne (21 % contre 12 %). En Bretagne, la part des ménages occupant ce type de logement est faible, sauf à Rennes. La capitale régionale a en effet un taux de logements sociaux égal à 17 %, proche de la moyenne nationale et supérieur de 6 points à la moyenne européenne de sa classe.
Par ailleurs, en France, les ménages urbains sont moins souvent propriétaires qu'au niveau européen. Quimper, Lorient, Vannes et Saint-Brieuc font exception avec plus de 60 % de ménages propriétaires. Brest et Rennes sont par contre en deçà de la moyenne européenne mais au-dessus de la moyenne française.
Dans les agglomérations bretonnes, comme plus généralement en France, peu de logements sont insalubres : seuls 0,4 % d'entre eux ne disposent pas des commodités élémentaires contre 1,7 % pour l'ensemble des villes européennes.

Beaucoup de personnes seules dans ces grands logements

Les six agglomérations bretonnes affichent une proportion de ménages d'une seule personne plus importante que les moyennes européenne et nationale. Elles n'ont cependant pas toutes le même profil.
Brest et Rennes sont deux grandes villes estudiantines. La forte proportion d'étudiants explique en partie le taux élevé de personnes vivant seules : 44 % à Brest et 42 % à Rennes, pour une moyenne européenne de 34 %. Avec 63 000 étudiants en 2013, Rennes est la 7e ville étudiante de France (hors Île-de-France) et Brest compte 24 000 étudiants dans son agglomération.
Rennes est une ville particulièrement jeune avec un âge médian de 34 ans, inférieur de 6 ans à l'âge médian des villes européennes. Au sein de sa classe, la métropole rennaise se situe parmi les plus jeunes des 68 villes européennes répondantes *(figure 2)* et se positionne au premier rang des villes françaises. Seuls 13 % des Rennais ont plus de 65 ans, soit entre 3 et 4 points de moins qu'en moyenne européenne ou nationale. Dans l'agglomération de Brest, la moitié des habitants a moins de 37 ans, soit 3 ans de

moins qu'en Europe et 1 an de moins qu'en France.
Lorient, Saint-Brieuc et Vannes abritent au contraire des habitants plus âgés *(figure 3)*. Ces 3 agglomérations ont une proportion plus faible d'habitants âgés de 20 à 34 ans et un taux plus élevé de 65 ans ou plus. D'ailleurs, le rapport de dépendance économique des personnes âgées[2] est élevé pour ces trois villes : au dessus de 30 % pour une moyenne française de 27 %. L'importante proportion de personnes âgées vivant souvent seules impacte le taux de ménages d'une seule personne (entre 38 % et 39 %).
Enfin, 44 % des ménages quimpérois sont constitués d'une seule personne, taux bien supérieur aux moyennes européenne (31 %) et française (33 %). Quimper abrite une part importante d'étudiants et de personnes âgées au détriment de familles avec de jeunes enfants.

La voiture plébiscitée par les Bretons pour se rendre au travail

Le centre des villes bretonnes concentre une part importante de ménages d'une personne. Les familles résident davantage en périphérie en raison de la structure du parc de logements et du coût élevé des habitations. La domiciliation des familles en couronne, banlieue ou en dehors des aires urbaines pèse sur les déplacements domicile-travail.
Les habitants de Lorient, Vannes, Saint-Brieuc et Quimper utilisent à plus de 80 % leur voiture pour se rendre au travail. Ils sont proportionnellement plus nombreux que les Européens (60 %) et les autres Français (69 %) des agglomérations de taille comparable. Certains habitent à l'extérieur des pôles d'emplois et viennent y travailler en voiture ; d'autres travaillent dans leur commune de résidence mais prennent tout de même leur véhicule[3].
Cette forte proportion de déplacements en voiture est particulièrement pénalisante pour des questions écologiques et budgétaires mais pèse finalement peu sur les temps sociaux : dans ces 4 agglomérations, le temps de parcours moyen est en effet inférieur à la moyenne européenne et française. Au sein de leur classe, Lorient et Saint-Brieuc font partie des villes européennes dans lesquelles les résidents passent le moins de temps dans les déplacements domicile-travail.

Transports en commun à Rennes et déplacements doux à Brest

Les Rennais utilisent davantage les transports en commun pour se rendre au travail (21 %) que les Français (16 %) et les Européens (17 %) vivant dans des agglomérations de taille comparable. Pour les autres agglomérations bretonnes, ces taux se situent entre 6 % et 12 %, bien en deçà des moyennes française et européenne.
Les déplacements doux[4] représentent 13 % des déplacements domicile-travail dans les villes françaises contre 19 % dans les villes européennes. Les Brestois font exception : 17 % d'entre eux privilégient la marche ou le vélo. Mais la durée moyenne de déplacement domicile-travail pour les habitants de l'agglomération brestoise (tous types de déplacements confondus) est de 26 minutes, ce qui place Brest dans les villes européennes ayant les temps de déplacement les plus longs.

Moins de chômage dans les agglomérations bretonnes

La part des personnes de 20 à 64 ans en emploi varie de 88 % pour Lorient à 90 % pour Rennes. Plus les villes européennes sont grandes, plus le taux d'emploi est important. Ainsi la moyenne de la classe de Rennes est de 90 % alors que celle de Quimper est de 87 %. Les agglomérations bretonnes ont des taux proches de la moyenne de leur classe respective, à l'exception de Quimper qui a un taux d'emploi plus élevé (89,2 %).
Les agglomérations bretonnes ont une part moins développée d'emplois industriels que la moyenne de leurs classes respectives et une surreprésentation de l'emploi agricole.
L'agglomération brestoise concentre particulièrement les emplois publics (base navale, CHU, universités et autres administrations). Ces derniers y représentent 43 % des emplois pour une moyenne française de 35 % et européenne de 29 %.
La particularité de Rennes se situe dans le secteur de l'information et les télécommunications ; ce secteur, à la pointe des innovations technologiques, représente 6 % des emplois, soit le double des moyennes européenne et française.
La part de chômeurs[5] est plus élevée dans les villes françaises (13 %) qu'européennes (11,5 %). Brest et Lorient sont dans cette situation. En revanche, Vannes, Rennes, Quimper et Saint-Brieuc ont un taux inférieur ou égal au taux européen de leur classe. En outre, dans leurs classes respectives, les six agglomérations bretonnes ont toutes une part de chômeurs inférieure au niveau national.

Des revenus bretons plus bas, sauf pour Rennes et Vannes

Les habitants des villes françaises, quelle que soit la taille de leur population, ont des revenus plus élevés en moyenne que dans les villes européennes pour lequel cet indicateur est renseigné[6]. Cependant des écarts de revenus apparaissent entre les agglomérations françaises, dues notamment aux différentes fonctionnalités dominantes de ces villes.
La Bretagne demeure parmi les régions françaises ayant le plus faible salaire médian[7]. Les habitants des agglomérations rennaise et vannetaise ont un revenu médian supérieur à la moyenne des villes françaises comparables, contrairement à ceux de Brest, Lorient, Saint-Brieuc et Quimper. Les secteurs plus rémunérateurs tels que les activités financières et d'assurance ou l'information et communication sont moins présents dans la région Bretagne sauf à Rennes. À l'opposé, les activités moins rémunératrices comme l'agriculture ou

2 - Cf. définitions
3 - Cf. Octant Analyse n° 12, janvier 2011
4 - Vélo et marche à pieds
5 - Au sens du recensement de la population
6 - 335 villes sur 906
7 - Cf. Insee analyses Bretagne n° 8, novembre 2014

4 Logements spacieux et faible densité à Quimper

Situation de Quimper parmi les agglomérations de moins de 100 000 habitants

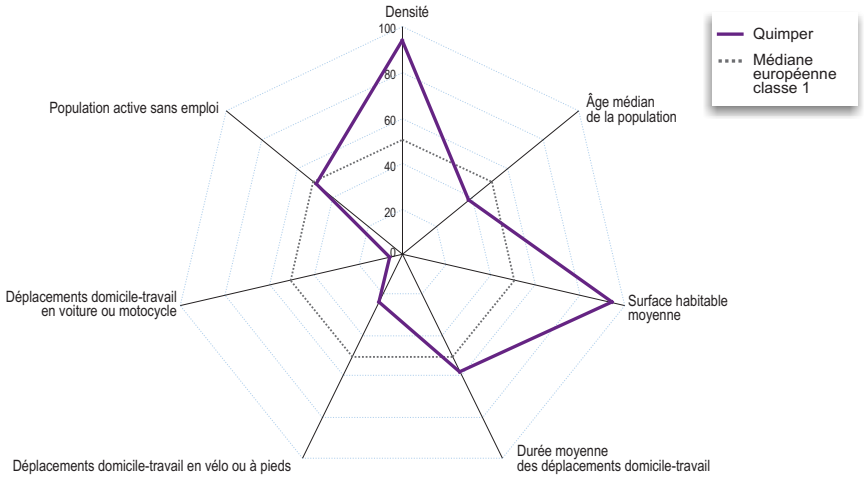

Lecture : Quimper se situe dans les 10 % des villes européennes ayant la plus faible densité. Elle se trouve aussi dans les 10 % des agglomérations qui utilisent le plus la voiture pour les déplacements domicile-travail.
Source : Eurostat, Audit urbain

certaines industries agroalimentaires sont proportionnellement plus nombreuses.

Culture et sécurité : les agglomérations bretonnes bien placées

Le volume des équipements culturels et sportifs, ainsi que le niveau d'insécurité font partie des facteurs favorables aux conditions de vie des villes bretonnes.

Dans les agglomérations bretonnes, l'offre en places de cinéma rapportée au nombre d'habitants est globalement bonne, égale ou supérieure à la moyenne européenne. De même, le théâtre est facile d'accès pour les habitants de Lorient, Rennes et Quimper. Il l'est par contre moins pour ceux de Brest, Vannes et Saint-Brieuc. Enfin le nombre de bibliothèques pour 10 000 habitants est égal ou au dessus de la moyenne européenne pour toutes les agglomérations sauf à Brest.

Concernant les équipements sportifs, et particulièrement les piscines, leur densité pour 10 000 habitants est globalement moins élevée dans les agglomérations bretonnes, comparativement aux moyennes européennes et françaises.

Lorient est la seule agglomération à offrir un accès facilité à l'ensemble des équipements liés à la culture et au sport.

Enfin, la criminalité est relativement plus faible dans les villes françaises que dans les villes européennes ; c'est aussi globalement le cas pour les villes bretonnes.■

Les villes étudiantes moins centralisées en France qu'en Europe

L'enseignement supérieur en France apparait moins centralisé qu'il ne l'est dans nombre de pays européens ; l'enseignement est en effet présent dans une multitude de villes moyennes. Ainsi seulement un tiers des étudiants français se concentre dans les 5 premières villes estudiantines : Paris (14 %), Lyon (6 %), Lille (4,5 %), Toulouse (4 %) et Bordeaux (3,5 %). Cette décentralisation de l'enseignement supérieur existe aussi dans d'autres pays comme l'Allemagne (17 % dans les cinq plus grandes villes étudiantes), le Royaume-Uni (22 %), les Pays-Bas (26 %) et l'Italie (36 %).

À l'inverse, de nombreux pays européens ont une concentration de leurs étudiants dans les cinq plus importantes villes estudiantines du pays : 90 % en Autriche, 87 % en Belgique, 80 % en Bulgarie, 70 % en Pologne et 63 % au Portugal.

Par rapport aux moyennes françaises par classe de population, Rennes, Brest et Quimper apparaissent comme des «villes étudiantes» avec un poids d'étudiants accueillis parmi les étudiants français jusqu'à deux fois supérieur à la moyenne de leur classe de taille (respectivement 2,7 %, 0,9 % et 0,2 %).

Définitions

Taux de dépendance économique des personnes âgées ou taux de dépendance économique : rapport entre la population des 65 ans ou plus et celle des personnes âgées de 15 à 64 ans (en âge de travailler).

Revenu annuel médian disponible des ménages : la demande d'Eurostat pour l'audit urbain porte sur le revenu disponible qui tient compte des abattements et mécanismes de redistribution. Toutefois, l'information étant en France non disponible à un niveau fin, c'est le revenu imposable qui est utilisé ici.

Méthodologie

L'audit urbain

Les 906 villes, appelées aussi agglomérations, participant à l'audit urbain sont de tailles très variées. Elles vont de 16 700 habitants pour Sénart en Essonne à 8,2 millions d'habitants pour Londres. En France, les 114 agglomérations de l'audit urbain sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), la plus grosse étant Paris avec ses 2,2 millions d'habitants. Parmi l'ensemble des thématiques que couvrent l'audit urbain, celles sur la population, le logement, les transports, l'emploi, les revenus, l'accès aux loisirs et la sécurité ont été retenues. La période couverte s'étend de 2008 à 2012 selon les indicateurs et selon les pays.

Afin de réaliser des comparaisons, les villes de l'audit urbain ont été regroupées en fonction de leur taille de population. Cinq classes ont été définies :

- classe 1 : moins de 100 000 habitants ; 308 villes européennes, 40 villes françaises dont Quimper ;
- classe 2 : entre 100 000 et 250 000 habitants ; 409 villes européennes, 51 villes françaises dont Brest, Lorient, Vannes et Saint-Brieuc ;
- classe 3 : entre 250 000 et 500 000 habitants ; 122 villes européennes, 15 villes françaises dont Rennes ;
- classe 4 : entre 500 000 et 1 million d'habitants ; 44 villes européennes, 4 villes françaises ;
- classe 5 : plus d'1 million d'habitants ; 21 villes européennes, 4 villes françaises.

Les indicateurs utilisés

Selon les thèmes et selon les indicateurs, la disponibilité des données dans les différents pays est très variable. Les résultats portent sur le champ des « villes répondantes » pour chacun des indicateurs, sans imputation des données manquantes. Comme les données sont issues de sources différentes selon les pays et ne se réfèrent pas toutes à la même année, la fiabilité des comparaisons n'est pas toujours garantie.

Les données mobilisées en France proviennent du recensement de la population, sauf celles concernant le revenu (Revenus Fiscaux Localisés) et la criminalité (Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales).

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Michel Guillemet
Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux
Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2015

Bibliographie

- Les modes de vie dans les villes européennes / Brigitte Baccaïni, Chun Ngo, Chrystel Scribe ; Insee. - Dans : La France et ses territoires - (Insee Références). - (2015, avr.). - P. 49-62.
- Eurostat regional yearbook 2014 / Eurostat (2014, mars). - 334 p.
- Perception Survey in 79 European Cities, Quality of life in cities / Eurostat (2013, oct.). - 151 p.
- Eurostat - Base de données Audit urbain : City Statistics Illustrated

Insee
Mesurer pour comprendre